



Notice d'information relative à la protection des données personnelles RGPD

AX CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée

Agence IDF : 23 rue du Saule Trapu – 91300 MASSY

SIRET : 752 347 385 00045

Code APE : 71.12B – Ingénierie, études techniques

NDA : 52 720 250 572

Siège social : Le Buot – 72400 CHERRE-AU

Représenté par : Monsieur Alexandre MOREAU, Directeur Général

Mail : accueil@ax-consulting-bet.com

Téléphone : 09.87.44.58.95

AX CONSULTING –

Siège social : Lieu-dit le Buot - 72400 CHERRE-AU

Agence IDF – 23 rue du Saule Trapu – 91300 MASSY

Tél. : 09.87.44.58.95 – accueil@ax-consulting-bet.com - www.ax-consulting.net

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 117770 € - RCS DE LE MANS 752 347 385 - APE : 7112B - N° TVA intracommunautaire FR 92752347385 - NDA 52720250572

Version : 2 du 02 Septembre 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
1 ^{ère} partie DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES VIA NOTRE SITE INTERNET	6
1- LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES	6
2 - CATÉGORIES DE DONNÉES TRAITÉES	6
3 – FINALITÉS ET BASES LÉGALES DU TRAITEMENT	7
4 – NATURE OBLIGATOIRE OU FACULTATIVE DES DONNÉES COLLECTÉES	7
5 – DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES	7
6 – DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES	8
7 – INFORMATION ET DROITS DES UTILISATEURS	8
7.1 INFORMATION DES PERSONNES CONCERNÉES	8
7.2 DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES	8
7.3 MODALITÉS D’EXERCICE DES DROITS	9
8 – BASE LEGALE ET CONSENTEMENT	9
9 – SÉCURITÉ DES DONNÉES	9
10 – HÉBERGEMENT	10
2 ^{ème} partie DONNÉES PERSONNELLES DES CANDIDATS	11
ET APPRENANTS EN FORMATIONS	11
1 - DONNÉES COLLECTÉES ET FINALITÉS	11
1.1 CATÉGORIES DE DONNÉES COLLECTÉES	11
1.2 FINALITÉ DU TRAITEMENT	11
2 - BASES LÉGALES DU TRAITEMENT	11
3 - MESURES DE SÉCURITÉ	12
3.1 SÉCURITÉ DES DONNÉES NUMÉRIQUES	12
3.2 PROTECTION DES DOCUMENTS PAPIER	12
3.3 SAUVEGARDE ET CONTINUITÉ DES DONNÉES	12
4 - DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES	12
4.1 DROIT À L’EFFACEMENT DES DONNÉES (ART. 17 DU RGPD)	13
3 ^{ème} partie TRAITEMENT DES DONNÉES VIA NOTRE PLATEFORME E-LEARNING ET NOTRE OUTIL DE GESTION CRM	15
1 - PLATEFORME E-LEARNING	15
2 - OUTIL DE GESTION CRM	15
3 - CONFORMITÉ A LA REGLEMENTATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES	15
4 ^{ème} partie DONNÉES COLLECTÉES POUR LE SUIVI DES CANDIDATS ET DES TITULAIRES DE LA CERTIFICATION	16

1 – DONNÉES COLLECTÉES	16
2 - BASES LÉGALES DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT	16
3 – INFORMATION DES CANDIDATS	16
4 – DESTINATAIRES ET TRANSMISSION DES DONNÉES	16
5 - SUIVI DES TITULAIRES DE LA CERTIFICATION	17
6 – DROITS DES CANDIDATS ET DES TITULAIRES DE LA CERTIFICATION	17
7 - FORMATION DU PERSONNEL	17
CONCLUSION	17
5 ^{ème} partie DURÉES DE CONSERVATION ET EFFACEMENT DES DONNÉES	18
1 - DURÉES DE CONSERVATION	18
Catégorie de documents	18
Durée de conservation	18
Point de départ.....	18
Justification.....	18
Dossiers de formation (émargements, évaluations, attestations, informations sur les apprenants)	18
10 ans	18
Fin de la formation	18
Contrôles des financeurs et des autorités de régulation, audits Qualiopi.....	18
Procès-verbaux de jury et liste des titulaires des certifications.....	18
Durée d'enregistrement de la certification + 5 ans.....	18
Date de délibération du jury	18
Preuve de la certification obtenue, contrôles de France Compétences	18
Données de suivi de l'insertion professionnelle.....	18
Durée d'enregistrement de la certification + 5 ans.....	18
Obtention de la certification	18
Demandes de renouvellement et contrôles de France Compétences.....	18
Contrats et conventions de formation	18
10 ans	18
Fin de la relation contractuelle	18
Délai de prescription en matière civile et commerciale.....	18
Pièces comptables (factures, bons de commande).....	18
10 ans	18
Clôture de l'exercice	18
Obligations comptables (article L. 123-22 du Code de commerce)	18

Données des prospects (demandes de contact sans suite)	18
3 ans	18
Dernier contact.....	18
Recommandation de la CNIL	18
À l'issue de ces durées, les données sont supprimées ou anonymisées de manière irréversible.	18
2 - ORGANISATION DE L'EFFACEMENT DES DONNÉES.....	18
2.1. PROCESSUS D'EFFACEMENT	18
2.2. TRACABILITE ET CONTRÔLE	18
2.3. FORMATION DU PERSONNEL	19
2.4. DOCUMENTATION DES EFFACEMENTS	19

Dernière mise à jour : 23/09/2026

INTRODUCTION

La présente notice vous est communiquée conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « Informatique et Libertés », dans sa version en vigueur.

Elle constitue un premier niveau d'information sur le traitement de vos données à caractère personnel mis en œuvre par AX CONSULTING. Pour une information complète, nous vous invitons à consulter notre politique de protection des données à caractère personnel, accessible sur notre site internet.

AX CONSULTING est attaché au respect de la vie privée et à la protection des données personnelles des utilisateurs. Nous nous engageons à définir et appliquer les mesures adéquates afin de garantir la sécurité des données personnelles.

Le présent document est organisé en 5 parties :

1. La première partie de ce document traitera du **traitement des données personnelles collectées via notre site internet** ;
2. La deuxième partie traitera des **données collectées concernant les candidats et les apprenants en formation** ;
3. La troisième partie traitera des **données collectées via la plateforme e-learning et l'outil de gestion CRM**.
4. La quatrième partie traitera des **données collectées dans le cadre des suivis des candidats et des titulaires de la certification** ;
5. La cinquième partie traitera des durées de **conservation et de l'effacement** des données.

1^{ère} partie

DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES VIA NOTRE SITE INTERNET

1- LE RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Le responsable du traitement des données personnelles collectées via notre site internet est :

AX CONSULTING

Société à Responsabilité Limitée

Agence IDF : 23 rue du Saule Trapu – 91300 MASSY

SARL au capital de 117 770,00 €

Créée le 18 juin 2012

SIRET : 752 347 385 00045

Code APE : 71.12B – Ingénierie, études techniques

Clef NIC : 00037

Siège social : Le Buot – 72400 CHERRE-AU

Numéro TVA Intracommunautaire : FR92 752 347 385

Mail : accueil@ax-consulting-bet.com

AX-CONSULTING traite vos données à caractère personnel afin de vous permettre l'utilisation des services de notre site internet.

Ce traitement s'inscrit dans le cadre de sa mission d'organisme de formation ou d'organisme certificateur.

La présente notice a pour objectif de décrire en toute transparence les règles de mise œuvre des traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre de l'utilisation du site internet <https://www.ax-consulting.net/>.

2 - CATÉGORIES DE DONNÉES TRAITÉES

Données traitées par AX CONSULTING

AX Consulting traite les données suivantes :

- **Cookies et données de géolocalisation.**

Un cookie est une information enregistrée sur votre appareil (ordinateur, tablette, smartphone) par le site web que vous consultez. Sur le site d'AX CONSULTING, les cookies facilitent votre navigation : ils permettent de conserver vos **dernières recherches** ou **certaines informations** que vous avez saisies (identifiant, adresse e-mail, numéro de téléphone), afin de vous éviter de les renseigner à nouveau lors de vos prochaines visites.

Les cookies n'endommagent pas votre appareil. Lors de votre visite sur le site, vous restez libre de les accepter ou de les refuser.

Ils remplissent différentes fonctions :

- **Authentification** : ils vous permettent de vous identifier lorsque vous vous connectez pour une demande d'information, réservation d'une formation... ;
- **Mesure d'audience** : ils nous aident à établir des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'améliorer nos services ;
- **Personnalisation des publicités** : ils permettent d'identifier vos centres d'intérêt afin d'adapter les contenus publicitaires affichés sur le site. Des cookies de publicités peuvent être déposés soit par nos partenaires lors de la diffusion de certaines publicités ciblées, dans ce cas, notre site, ne gère pas les cookies de ses sociétés partenaires et n'exerce aucun contrôle sur les cookies utilisés.

3 – FINALITÉS ET BASES LÉGALES DU TRAITEMENT

Les données personnelles collectées sont utilisées pour les finalités suivantes :

- Gestion des demandes de contact ;
- Gestion des demandes d'inscriptions à une formation ;
- Respect des obligations légales et réglementaires.

→ **Base légale**

Ces traitements reposent sur :

- L'exécution d'un contrat entre le candidat et AX-CONSULTING (demande d'inscription à une formation) ;
- Le respect d'une obligation légale d'enregistrement des informations personnelles pour la réalisation d'une commande de formation ;
- Le consentement explicite pour certaines finalités spécifiques (par exemple, envoi de newsletters ou de d'offres promotionnelles).

4 – NATURE OBLIGATOIRE OU FACULTATIVE DES DONNÉES COLLECTÉES

Certaines données personnelles sont obligatoires pour traiter une demande de renseignement ou une inscription à une formation. Elles sont signalées par un astérisque (*) dans les formulaires. Si ces informations ne sont pas données, la demande ne pourra être honorée par AX CONSULTING.

5 – DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont destinées exclusivement à AX CONSULTING. Elles peuvent être partagées avec :

- Les services internes habilités d'AX CONSULTING ;
- Les prestataires techniques intervenant pour le compte d'AX Consulting, pour l'hébergement et la maintenance du site. L'hébergeur du site est :

Webador
Torenallee 20
5617BC Eindhoven
Pays-Bas

Ces prestataires agissent en qualité de sous-traitants au sens de l'article 28 du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ils sont contractuellement tenus de garantir la sécurité et la confidentialité des données, et ne peuvent les utiliser à d'autres fins que celles définies par AX CONSULTING.

Les données sont hébergées au sein de l'Union européenne et ne font l'objet d'aucun transfert hors de l'Espace économique européen.

AX CONSULTING ne vend, ne loue ni ne cède les données personnelles à des tiers à des fins commerciales.

6 – DURÉE DE CONSERVATION DES DONNÉES

Conformément au RGPD, AX CONSULTING conserve les données personnelles uniquement pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

Cette durée varie selon la nature des données et l'objectif poursuivi :

- **Données relatives aux clients** : conservées pendant toute la durée de la relation commerciale, puis 3 ans à compter de son terme ;
- **Données relatives aux prospects** : conservées 3 ans à compter de la collecte ou du dernier contact émanant du prospect ;
- **Documents et pièces comptables** : conservés 10 ans à compter de la clôture de l'exercice, conformément à l'article L. 123-22 du Code de commerce ;
- **Données de connexion** (adresse IP, journaux techniques) : conservées 1 an, conformément aux obligations légales applicables.
- Les paiements par carte bancaire sont traités par BNP PARIBAS, prestataire de paiement sécurisé. AX Consulting n'a pas accès aux données de carte bancaire et ne les conserve pas.

À l'issue de ces délais, les données sont supprimées ou anonymisées de manière irréversible.

Par exception, lorsqu'une procédure contentieuse est engagée avant ce terme, les données nécessaires à la constatation, à l'exercice ou à la défense des droits d'AX CONSULTING sont conservées, avec un accès restreint, jusqu'à l'issue définitive de cette procédure.

7 – INFORMATION ET DROITS DES UTILISATEURS

7.1 INFORMATION DES PERSONNES CONCERNÉES

Conformément aux articles 13 et 14 du RGPD, AX CONSULTING informe les personnes concernées avant tout traitement de leurs données personnelles, que celles-ci soient collectées directement auprès d'elles ou obtenues par un autre biais.

Cette information est délivrée par la présente politique de confidentialité, accessible à tout moment sur le site www.ax-consulting.net, ainsi que par des mentions spécifiques figurant sur chaque formulaire de collecte (formulaire de contact, inscription à une formation, etc.).

7.2 DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

Conformément à la législation et à la réglementation en vigueur précitées (notamment, la loi dite « Informatique et Libertés » et le RGPD), les personnes concernées bénéficient des droits suivants :

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », les personnes concernées disposent des droits suivants sur leurs données personnelles :

- **Droit d'accès** (art.15 du RGPD) : consulter les données personnelles détenues par AX-CONSULTING ;
- **Droit de rectification** (art.16 du RGPD) : demander la correction des données inexactes ;
- **Droit à l'effacement** (art.17 du RGPD) : obtenir la suppression des données, sauf lorsque leur conservation est imposée par une obligation légale ou nécessaire à la défense d'un droit en justice ;
- **Droit à la limitation** (art.18 du RGPD) : restreindre temporairement l'utilisation des données, par exemple le temps de vérifier leur exactitude ;
- **Droit à la portabilité** (art.20 du RGPD) : recevoir les données dans un format structuré ;
- **Droit d'opposition** (art.21 du RGPD) : s'opposer au traitement des données pour des motifs légitimes.
- **Droit de retirer son consentement** (art.7 du RGPD) à tout moment pour les traitements basés sur le consentement ;

- **Droit de définir des directives post-mortem** (art. 85 loi Informatique et Libertés) : indiquer le sort réservé à vos données après votre décès, et désigner le cas échéant une personne chargée de leur exécution ([en savoir plus](#)). En cas de décès et à défaut d'instructions de votre part, AX CONSULTING s'engage à supprimer vos données, sauf si leur conservation est nécessaire à des fins probatoires ou pour satisfaire à une obligation légale.

Les personnes concernées ont également la possibilité d'introduire à tout moment une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Site web : www.cnil.fr

7.3 MODALITÉS D'EXERCICE DES DROITS

Pour exercer ces droits, contactez :

- **Par E-mail** : accueil@ax-consulting-bet.com
- **Par courrier** : AX-CONSULTING, 23 rue du Saule Trapu, 91300 MASSY

AX Consulting s'engage à y répondre dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Ce délai peut être prolongé de deux mois en raison de la complexité.

En cas de doute raisonnable sur votre identité, AX Consulting pourra vous demander des informations complémentaires permettant de la vérifier, y compris, si nécessaire, la copie d'un justificatif d'identité. Les données collectées à l'occasion de votre demande (identité, coordonnées, nature de la demande, réponse apportée) sont traitées par AX Consulting, en qualité de responsable de traitement, afin d'en assurer la gestion et le suivi, en application de ses obligations légales (art. 6.1.c du RGPD). Elles sont conservées six ans à compter de la réponse, à des fins de preuve. La copie du justificatif d'identité, lorsqu'elle a été demandée, est conservée un an au maximum.

8 – BASE LEGALE ET CONSENTEMENT

Lors de l'utilisation du site internet, les utilisateurs devront explicitement consentir au traitement de leurs données personnelles en cochant une case dédiée sur le formulaire d'inscription ou de demande de contact.

Lorsque le traitement repose sur leur consentement, pour l'envoi de communications commerciales, celui-ci est recueilli au moyen d'une case à cocher dédiée, non cochée par défaut. Vous pouvez le retirer à tout moment, sans frais, via le lien de désinscription présent dans chaque envoi ou en nous contactant.

9 – SÉCURITÉ DES DONNÉES

Conformément à l'article 32 du RGPD, AX Consulting, en sa qualité de responsable de traitement, AX CONSULTING met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées à la sécurité et à la confidentialité des données à caractère personnel pour éviter tout accès par un tiers non autorisé et prévenir toute perte, altération ou divulgation non autorisée de données.

À ce titre, AX Consulting s'engage notamment à :

- Sécuriser les postes de travail de ses collaborateurs avec des identifiants individuels et des mots de passe robustes, conformes aux recommandations de la CNIL ;
- Limiter le nombre de collaborateurs ayant accès aux fichiers contenant vos données à caractère personnel (gestion des droits d'accès et des habilitations) ;
- Recourir à des procédés de chiffrement et/ou de cryptage pour protéger tout fichier de données à caractère personnel entrant ou sortant du système d'information de AX-CONSULTING ;
- S'assurer que ses sous-traitants respectent la législation et la réglementation applicables en matière de protection des données personnelles ;
- Vérifier régulièrement l'efficacité des mesures de sécurité mises en place.

10 – HÉBERGEMENT

Les données sont hébergées par :

Webador
Torenallee 20
5617BC Eindhoven
Pays-Bas

11 – MODIFICATIONS DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

AX-CONSULTING se réserve le droit de modifier la présente politique de confidentialité à tout moment. Toute modification sera publiée sur le site www.ax-consulting.net, avec l'indication de la date de dernière mise à jour en tête du document.

2^{ème} partie

DONNÉES PERSONNELLES DES CANDIDATS ET APPRENANTS EN FORMATIONS

1 - DONNÉES COLLECTÉES ET FINALITÉS

1.1 CATÉGORIES DE DONNÉES COLLECTÉES

Dans le cadre de votre parcours de formation et de certification, AX Consulting collecte les catégories de données suivantes :

- **Données d'identification et de contact** : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail ;
- **Données réglementaires propres aux activités privées de sécurité** : numéro d'autorisation préalable d'entrée en formation ou de carte professionnelle délivrée par le CNAPS dans le cadre d'une formation en sécurité privée ;
- **Données relatives au parcours** : diplômes, attestations de formation, compétences acquises, parcours professionnel ;
- **Données administratives et financières** : modalités de financement de la formation (CPF, OPCO, employeur, France Travail, financement personnel) ;
- **Données relatives à l'aptitude médicale** : uniquement lorsque la réglementation l'exige pour l'accès à la formation ou à l'examen, sous la forme d'un certificat médical attestant de l'aptitude, à l'exclusion de toute autre information de santé.

1.2 FINALITÉ DU TRAITEMENT

Ces données sont collectées pour :

- Gérer l'inscription, le dossier administratif et le financement des formations des candidats ;
- Organiser le parcours de formation, évaluer les compétences et suivre la progression des apprenants ;
- Accomplir les démarches réglementaires auprès du CNAPS, notamment la demande d'autorisation d'entrée en formation, dans le cadre d'une formation en sécurité privée ;
- Organiser les épreuves certificatives et délivrer les parchemins de certification conformes aux exigences des certifications RNCP ou RS enregistrées auprès de France Compétences.

2 - BASES LÉGALES DU TRAITEMENT

Chaque traitement repose sur l'une des bases légales suivantes :

- **Exécution du contrat** (art. 6.1.b du RGPD) : gestion de l'inscription, déroulement de la formation, évaluation et suivi pédagogique ;
- **Obligation légale** (art. 6.1.c du RGPD) : démarches auprès du CNAPS, délivrance des certifications, transmission des données des titulaires à la Caisse des dépôts, obligations comptables et de justification auprès des financeurs.
- **Consentement explicite** (art. 9.2.a du RGPD) : traitement du certificat d'aptitude médicale, lorsque celui-ci est requis.

3 - MESURES DE SÉCURITÉ

3.1 SÉCURITÉ DES DONNÉES NUMÉRIQUES

AX Consulting met en œuvre les mesures suivantes pour protéger les données des candidats et apprenants :

- **Pseudonymisation et chiffrement** : AX CONSULTING applique des techniques de pseudonymisation pour dissocier les données personnelles de l'identité des individus. Le chiffrement des données est réalisé via des protocoles robustes (AES-256, SSL/TLS) ;
- **Contrôle d'accès** : l'accès aux dossiers est réservé aux seuls collaborateurs habilités, selon des niveaux d'autorisation définis en fonction de leurs missions, et nécessitant par une authentification multi-facteurs (MFA).

3.2 PROTECTION DES DOCUMENTS PAPIER

La sécurité des documents papier est également une priorité :

- **Stockage sécurisé** : les dossiers papier sont conservés dans des locaux fermés à clé, accessibles uniquement au personnel habilité. Les documents sensibles sont conservés dans des pièces protégées, accessibles uniquement au personnel autorisé.

3.3 SAUVEGARDE ET CONTINUITÉ DES DONNÉES

AX Consulting veille à la confidentialité, à l'intégrité et à la disponibilité de ses systèmes, par :

- des sauvegardes régulières des données, stockées séparément des systèmes principaux ;
- des procédures de restauration permettant de rétablir l'accès aux données en cas d'incident.
- **Environnement redondant** : les données sont hébergées sur des infrastructures conformes aux normes ISO 27001 et protégées par des systèmes de sauvegarde réguliers fournis par notre hébergeur.

3.4 CONTROLE ET AMÉLIORATION CONTINUE

AX CONSULTING vérifie régulièrement l'efficacité des mesures de sécurité mises en place et les adapte à l'évolution des risques.

3.5 Violation de données

En cas de violation de données présentant un risque pour vos droits et libertés, AX CONSULTING en informe la CNIL dans un délai de 72 heures et, lorsque ce risque est élevé, vous en informe dans les meilleurs délais, conformément aux articles 33 et 34 du RGPD.

4 - DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

Conformément au RGPD, les personnes concernées disposent des droits suivants sur leurs données :

- **Droit d'accès** (art. 15) : obtenir la confirmation que vos données sont traitées et en recevoir une copie ;
- **Droit de rectification** (art. 16) : faire corriger ou compléter des données inexactes ou incomplètes ;
- **Droit à l'effacement** (art. 17) : obtenir la suppression de vos données, dans les conditions précisées ci-dessous ;
- **Droit à la limitation** (art. 18) : demander le gel temporaire de l'utilisation de vos données ;
- **Droit à la portabilité** (art. 20) : recevoir les données que vous nous avez fournies dans un format structuré et lisible par machine ;
- **Droit d'opposition** (art. 21) : vous opposer au traitement de vos données fondé sur l'intérêt légitime d'AX Consulting, notamment au suivi de votre insertion professionnelle.

- **Droit de retirer votre consentement** (art. 7) : à tout moment, pour le traitement de votre certificat d'aptitude médicale, sans remettre en cause les traitements effectués auparavant.

Les modalités d'exercice de ces droits sont précisées au point 7.3 de la présente politique.

4.1 DROIT À L'EFFACEMENT DES DONNÉES (ART. 17 DU RGPD)

Le droit à l'effacement, également connu sous le nom de « droit à l'oubli », permet aux personnes concernées de demander la suppression de leurs données personnelles dans certaines circonstances.

4.1.1 CONDITIONS D'EXERCICE

Vous pouvez demander l'effacement de vos données personnelles lorsque :

- **Les données ne sont plus nécessaires** aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées ;
- **Vous retirez votre consentement**, lorsque celui-ci constitue la base légale du traitement ;
- **Vous vous opposez au traitement** et qu'il n'existe pas de motif légitime impérieux justifiant sa poursuite ;
- **Les données ont fait l'objet d'un traitement illicite** ;
- **Les données doivent être effacées** pour respecter une obligation légale.

4.1.2 PROCÉDURE DE LA DEMANDE

Pour exercer ce droit, la personne concernée doit faire une demande à AX CONSULTING

- **Par E-mail** : accueil@ax-consulting-bet.com
- **Par courrier** : AX-CONSULTING, 23 rue du Saule Trapu, 91300 MASSY

en précisant les données à effacer et les raisons de la demande.

AX CONSULTING pourra vous demander un justificatif d'identité pour vérifier que la demande provient de la personne concernée.

Chaque demande est examinée pour déterminer si les conditions d'effacement sont remplies. Une réponse vous est apportée dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande.

4.1.3 EXCEPTIONS

Certaines situations peuvent justifier un refus d'effacement :

- **Obligations légales** : certaines données doivent être conservées par obligation légale ;
- **Exercice ou défense de droits** : conservation nécessaire pour des litiges éventuels ;
- **Intérêt public** : lorsque la conservation est requise pour des raisons d'intérêt public.
-

4.1.4 INFORMATION DE LA PERSONNE CONCERNÉE

AX CONSULTING s'engage à vous informer de l'effacement de vos données ou, si l'effacement n'a pas été effectué, à vous en expliquer les raisons.

Vous disposez également du :

- **Droit à la limitation** (Art. 18) : restreindre temporairement le traitement des données ;
- **Droit à la portabilité** (Art. 20) : recevoir les données dans un format structuré ;
- **Droit d'opposition** (Art. 21) : vous opposer au traitement des données pour des motifs légitimes ;
- **Droit de retirer son consentement** (Art. 7) : retirer son consentement à tout moment ;

- **Droit de définir des directives post-mortem** : définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès, et désigner une personne chargée de leur exécution. Ces directives peuvent être modifiées ou révoquées à tout moment (article 85 de la loi « Informatique et Libertés »).

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : www.cnil.fr.

Conclusion

AX Consulting s'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles et à protéger celles de ses apprenants, formateurs et partenaires.

Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez nous écrire :

- **Par E-mail** : accueil@ax-consulting-bet.com
- **Par courrier** : AX-CONSULTING, 23 rue du Saule Trapu, 91300 MASSY

3^{ème} partie

TRAITEMENT DES DONNÉES VIA NOTRE PLATEFORME E-LEARNING ET NOTRE OUTIL DE GESTION CRM

1 - PLATEFORME E-LEARNING

Notre plateforme e-learning sert à dispenser les formations à distance et à assurer le suivi des apprenants. Voici AX CONSULTING traite les données via cet outil :

- **Collecte des données** : lors de l'inscription à notre plateforme, nous recueillons les coordonnées de l'apprenant, des données pédagogiques (progressions dans les modules, résultats aux évaluations) et des données de connexion (identifiants et mots de passe, dates et durées de connexion).
- **Utilisation des données** : ces données nous permettent de :
 - Gérer l'accès aux cours et modules de formation ;
 - Suivre la progression des apprenants, évaluer leurs acquis et leur apporter un retour personnalisé ;
 - Émettre les attestations de formation à la fin de la formation.
- **Sécurité des données** : la protection des données de notre plateforme repose sur :
 - Le chiffrement des données lors de leur transmission et de leur stockage ;
 - Un contrôle des accès : chaque membre de notre personnel n'accède qu'aux données nécessaires à sa fonction.

2 - OUTIL DE GESTION CRM

Notre outil de gestion de la relation client (Customer Relationship Management) est utilisé pour gérer la relation avec nos apprenants, nos entreprises clientes et nos partenaires.

Il est utilisé pour :

- **La centralisation des coordonnées** des apprenants et des entreprises clientes, et les informations utiles au suivi de leurs formations ;
- **La conservation de l'historique des échanges** : e-mails, rappels de formation, retours d'évaluation ;
- **La production des statistiques et rapports**, afin d'améliorer notre offre de formation.

Sécurité des données

Les données du CRM sont protégées par :

- **Un accès restreint** aux seules personnes habilitées, dont les droits sont régulièrement revus en fonction de leurs missions ;
- **Des sauvegardes régulières et sécurisées**, garantissant la restauration des données en cas d'incident.

3 - CONFORMITÉ A LA REGLEMENTATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

AX CONSULTING s'assure que les traitements de données personnelles réalisés au moyen de sa plateforme e-learning et de son outil de gestion CRM sont mis en œuvre conformément au RGPD et à la loi « Informatique et Libertés ». Cette démarche repose notamment sur :

- **Des contrôles de conformité réguliers** pour s'assurer que les mesures de sécurité sont appliquées et que les traitements des données respectent le RGPD ;
- **La formation du personnel** : les utilisateurs de ces outils sont formés aux bonnes pratiques de gestion des données et aux obligations légales qui s'y rattachent.
- **Des engagements contractuels avec nos prestataires**, qui garantissent que les éditeurs de ces outils respectent eux aussi les exigences du RGPD.

AX CONSULTING –

Siège social : Lieu-dit le Buot - 72400 CHERRE-AU

Agence IDF – 23 rue du Saule Trapu – 91300 MASSY

Tél. : 09.87.44.58.95 – accueil@ax-consulting-bet.com – www.ax-consulting.net

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 117770 € - RCS DE LE MANS 752 347 385 - APE : 7112B - N° TVA intracommunautaire FR 92752347385 - NDA 52720250572

4^{ème} partie

DONNÉES COLLECTÉES POUR LE SUIVI DES CANDIDATS ET DES TITULAIRES DE LA CERTIFICATION

1 – DONNÉES COLLECTÉES

En tant qu'organisme certificateur, AX CONSULTING collecte les données nécessaires au suivi de ses certifications enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou au Répertoire Spécifique (RS) :

- **Données d'identification des apprenants** : nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail ;
- **Données relatives au parcours de formation** : voie d'accès à la certification (formation continue, VAE...), dates de début et de fin de parcours, résultat obtenu (certification totale partielle ou échouée) ;
- **Données relatives au parcours professionnel avant l'entrée en formation** : dernier diplôme obtenu (titre et niveau), dernière expérience professionnelle (métier et nombre d'années) ;
- **Données relatives à l'insertion professionnelle** : situation professionnelle après l'obtention de la certification (emploi, recherche d'emploi, poursuite d'études), et si « en emploi » (entreprise, type de contrat et métier exercé).

2 - BASES LÉGALES DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT

Ces traitements reposent sur :

- **Une obligation légale** : les organismes certificateurs sont tenus de transmettre à la Caisse des dépôts et consignations les informations relatives aux titulaires de leurs certifications, afin qu'elles soient inscrites dans leur passeport de compétences (article L. 6113-8 du Code du travail) ;
- **Le respect des exigences réglementaires** attachées à l'enregistrement des certifications au RNCP et au RS, telles que modifiées par le décret n° 2025-500 du 6 juin 2025. Celles-ci imposent au certificateur de transmettre à France Compétences des données sur le parcours et l'insertion professionnelle des titulaires, et de pouvoir les justifier en cas de contrôle.

3 – INFORMATION DES CANDIDATS

Les candidats sont informés, dès leur inscription, de la collecte de ces données, de leurs finalités et de leurs destinataires. Ils sont prévenus qu'ils pourront être sollicités pour répondre à des enquêtes d'insertion professionnelle après l'obtention de leur certification.

4 – DESTINATAIRES ET TRANSMISSION DES DONNÉES

- **Caisse des dépôts et consignations** : les données d'identification des titulaires et les informations sur la certification obtenue lui sont transmises par l'intermédiaire du système d'information du compte personnel de formation ;
- **France Compétences** : les données relatives au parcours et à l'insertion professionnelle des titulaires lui sont transmises de façon nominative, dans le cadre des demandes d'enregistrement et de renouvellement déposées sur la plateforme sécurisée CertifPro. (<https://certifpro.francecompetences.fr/>) ;
France Compétences peut également demander la communication de tout document ou information lors de contrôles sur pièces, afin de vérifier le respect des critères d'enregistrement.

Au sein d'AX Consulting, l'accès à ces données est réservé aux seules personnes habilitées.

5 - SUIVI DES TITULAIRES DE LA CERTIFICATION

AX Consulting réalise des enquêtes auprès des titulaires de certifications, notamment six mois et deux ans après leur obtention. Les résultats sont exploités pour produire les indicateurs d'insertion demandés par France Compétences.

6 – DROITS DES CANDIDATS ET DES TITULAIRES DE LA CERTIFICATION

Les candidats et titulaires de la certification peuvent, à tout moment, demander à consulter les données qu'AX Consulting détient à leur sujet et obtenir des informations sur leur utilisation. Les modalités d'exercice de ce droit sont précisées dans la partie 7.3 de la présente politique.

7 - FORMATION DU PERSONNEL

Les collaborateurs chargés du traitement de ces données sont formés aux exigences du RGPD et aux spécificités du suivi des certifications professionnelles.

CONCLUSION

AX Consulting s'attache à collecter et à traiter les données des candidats et titulaires des certifications dans le respect du RGPD, en se limitant aux informations nécessaires au suivi de ses certifications et aux exigences de France Compétences. Cette démarche vise à protéger les droits des personnes concernées et à préserver la confiance que lui accordent ses candidats et partenaires.

Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez écrire :

- **Par E-mail** : accueil@ax-consulting-bet.com
- **Par courrier** : AX-CONSULTING, 23 rue du Saule Trapu, 91300 MASSY

5^{ème} partie

DURÉES DE CONSERVATION ET EFFACEMENT DES DONNÉES

1 - DURÉES DE CONSERVATION

AX CONSULTING applique, pour chaque catégorie de documents, les durées indiquées dans le tableau ci-dessous.

Catégorie de documents	Durée de conservation	Point de départ	Justification
Dossiers de formation (émargements, évaluations, attestations, informations sur les apprenants)	10 ans	Fin de la formation	Contrôles des financeurs et des autorités de régulation, audits Qualiopi
Procès-verbaux de jury et liste des titulaires des certifications	Durée d'enregistrement de la certification + 5 ans	Date de délibération du jury	Preuve de la certification obtenue, contrôles de France Compétences
Données de suivi de l'insertion professionnelle	Durée d'enregistrement de la certification + 5 ans	Obtention de la certification	Demandes de renouvellement et contrôles de France Compétences
Contrats et conventions de formation	10 ans	Fin de la relation contractuelle	Délai de prescription en matière civile et commerciale
Pièces comptables (factures, bons de commande)	10 ans	Clôture de l'exercice	Obligations comptables (article L. 123-22 du Code de commerce)
Données des prospects (demandes de contact sans suite)	3 ans	Dernier contact	Recommandation de la CNIL

À l'issue de ces durées, les données sont supprimées ou anonymisées de manière irréversible.

2 - ORGANISATION DE L'EFFACEMENT DES DONNÉES

2.1. PROCESSUS D'EFFACEMENT

- **Identification des données** : chaque document est associé à une date d'échéance de conservation. À l'approche de cette échéance, une alerte permet d'identifier les documents à supprimer ;
- **Effacement sécurisé** : les documents papier sont détruits par broyage ; les données numériques sont supprimées de manière définitive, y compris dans les sauvegardes, afin qu'elles ne puissent pas être récupérées.

2.2. TRACABILITE ET CONTRÔLE

AX CONSULTING réalise des contrôles internes réguliers pour s'assurer que :

- Les délais de conservation et d'effacement soient respectés ;
- Les procédures d'effacement soient appliquées correctement ;
- Des rapports de contrôle soient générés pour la traçabilité des actions menées.

2.3. FORMATION DU PERSONNEL

Les collaborateurs concernés sont formés aux durées de conservation et aux procédures d'effacement.

2.4. DOCUMENTATION DES EFFACEMENTS

Chaque effacement de données est consigné dans un registre précisant la date de l'opération, les catégories de données concernées et la méthode utilisée. Ce registre assure la traçabilité des suppressions et peut être présenté en cas de contrôle.

Par ces mesures, AX Consulting veille au respect de ses obligations en matière de conservation et d'effacement des données personnelles, ainsi qu'à la sécurité et à la confidentialité des informations que lui confient ses apprenants et partenaires.